

CHRONIQUE PRISON – JUSTICE

Juin 2017

1^{er} juin – L'affaire FERRAND, première épreuve du quinquennat d'Emmanuel MACRON. Edouard PHILIPPE défend son ministre, qui n'a rien fait d'illégal. La loi sur la moralisation de la vie politique sera présentée au Conseil des Ministres le 14 juin.



Edouard BALLADUR mis en examen dans l'affaire KARACHI. L'ex premier ministre aurait financé une partie de sa campagne de 1995 grâce à des rétro-commissions sur des marchés d'armement.

2 juin – FERRAND : la ligne de défense de l'exécutif fragilisée. Le parquet de BREST a ouvert une enquête préliminaire à la suite de nouvelles révélations de la presse sur les pratiques de Richard FERRAND.

Le suprématiste blanc de PORTLAND (Etats-Unis) affirme avoir tué par patriotisme. Il a assassiné deux personnes qui tentaient de protéger deux jeunes filles, dont l'une portait un foulard islamiste.

Migrants : le maire de Grande Synthe menace de reconstruire un camp. Plus de 250 migrants errent dans la ville.

Le policier des Lilas qui a frappé un homme à terre a été suspendu.

3 juin – Trois lois pour éviter les affaires en politique. Réforme « pour la confiance dans notre vie démocratique » présentée par François BAYROU. Elle est composée de trois projets de loi : ordinaire, organique et constitutionnelle. Suppression de la Cour de Justice de la République, interdiction faite aux parlementaires de recruter des membres de leur famille, peine d'inéligibilité de 10 ans pour des délits portant atteinte à la probité, interdiction pour les partis politiques de se financer à l'étranger, suppression de la réserve parlementaire. Présentation au Conseil des Ministres le 14 juin après examen du Conseil d'Etat.

4 juin – Soupçons de mauvais traitement dans une école « tradi ». L'établissement hors

contrat, l'ANGELUS dans le Cher, a été fermé vendredi. Une enquête préliminaire a été ouverte.

A CALAIS, un retour des migrants sous haute tension. Quelque 600 Erythréens, Afghans et Ethiopiens sont confrontés au durcissement de ton des autorités. Selon certains responsables, les premiers signes indiquent bien qu'on s'engage « sur une ligne dure anti-migrants ».

La lutte contre le terrorisme contrariée par un arrêt européen. L'application d'une décision de la Cour de Justice de l'Union européenne sur le stockage des données personnelles pourrait mettre à mal une partie des enquêtes. Seule une « menace grave » peut justifier la conservation des données par les opérateurs et fournisseurs d'accès à internet.

6 juin – Prise d'otage à ENSISHEIM. A la maison centrale d'ENSISHEIM trois détenus ont retenu un surveillant en otage durant la nuit de samedi à dimanche. L'un des auteurs en est à sa cinquième prise d'otage.

BAUMETTES Des surveillants ont manifesté devant la nouvelle prison des BAUMETTES (dite BAUMETTES 2) pour exprimer leur ras le bol 1 mois après l'ouverture.

7 juin – Médiateur, ce que dit le réquisitoire contre SERVIER. Demandant un renvoi devant le tribunal, le parquet détaille en 597 pages le comportement « jusqu'au boutiste » de l'entreprise. Le parquet constate « les graves défaillances du système de pharmacie vigilance ». Trafic d'influence, prise illégale d'intérêts, escroquerie.



Renforts à CALAIS et durcissement de la politique migratoire. « Notre priorité, c'est que les « jungles » ne s'y reconstituent pas » Gérard COLLOMB. Sur le terrain les associations sont empêchées de donner à manger et à boire aux migrants.

Khuram BUTT, un djihadiste bien connu de la police. La surveillance de l'un des auteurs de l'attentat de LONDRES n'avait pas été jugé prioritaire en 2015.

8 juin – La justice reconnaît que Robert FAURISSON est un « faussaire ». Le négationniste a perdu son procès contre une journaliste du « MONDE ».

L'intrigant profil de l'assaillant de NOTRE-DAME. L'homme qui a attaqué un policier mardi n'avait jamais « donné de signes de radicalisation ». L'homme âgé de 40 ans se présente comme « un soldat du califat » et un doctorant en sciences de l'information.

Les stratégies des dealers minent la vie des cités. Pour contrer la police, les vendeurs changent sans cesse de quartier, aggravant la violence envers les habitants. « ils sont là 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. On ne les connaît plus. C'est devenu l'enfer sur la terre » une résidente de la Cité Gaston DOURDIN à Saint-Denis.

La mortalité par surdose en hausse en Europe. En France 7 décès par surdose par Millions d'habitants.

Après l'attentat de LONDRES, polémiques sur la sécurité. Deux des trois djihadistes avaient été signalés. L'identité du 3^{ième} terroriste a été dévoilée. Les autorités italiennes assurent qu'il était fiché et que l'information avait été transmise à LONDRES.

Un jeune vietnamien de 24 ans, KIM LE, s'est suicidé à l'Unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA) de SECLIN. Il était incarcéré pour une aide supposée à des compatriotes en errance sur une aire d'autoroute près de LENS. Il était en détention provisoire. COMMUNIQUE de la Ligue des Droits de l'Homme de LILLE

9 juin – Terrorisme : le gouvernement veut instaurer un état d'urgence permanent. Le projet confirme le pouvoir des préfets et de la police au détriment des juges.

Attentat pour la première fois l'Etat islamique attaque l'Iran.

10 juin – Bientôt une « salle de shoot » dans un hôpital de BORDEAUX. L'ouverture serait prévue fin 2017, début 2018.

Pédophilie : l'ancien évêque d'ORLEANS mis en examen pour non-dénonciation. Le prêtre avait été mis en examen en 2012. Monseigneur PICAN, évêque de BAYEUX a été condamné en 2001 à trois mois d'emprisonnement avec sursis.

Libertés publiques : les contours de la future loi antiterroriste inquiètent. L'Union syndicale des magistrats a dénoncé un projet « scandaleux ».

11 juin – La justice s'intéresse au parti de François BAYROU. Le parquet a annoncé le vendredi 9 juin l'ouverture d'une enquête préliminaire pour des soupçons d'emplois fictifs au MODEM, s'agissant d'assistants au Parlement européen.

Prison : cachez cette violence que je ne saurais voir. Documentaire de Laurence DELLEUR France 5 dimanche 11 22h35 « Matons violents : la loi du silence ». Elle évoque l'omerta qui règne dans l'univers carcéral sur les maltraitements infligés aux détenus. « Je ne suis pas un citoyen, je suis quelque chose d'autre, sur le côté » témoigne un ex détenu de NANCY. Adeline HAZAN, contrôleuse des lieux de privation de liberté « le détenu sait qu'il risque des représailles s'il porte plainte ».

13 juin – Dans le nord de PARIS, le chaos pour les migrants. Entre 600 et 800 exilés campent aux abords du centre humanitaire où l'Etat ne libère pas assez de places. Dans la nuit parisienne, le droit qui impose à l'Etat de protéger les mineurs isolés n'existe plus.

L'auteur de l'attaque de NOTRE-DAME mis en examen et écroué. Il se serait radicalisé de façon « extrêmement rapide » sur internet.

Trois nouvelles mises en examen dans l'attentat des Champs Elysées. L'un d'eux est soupçonné d'avoir fourni le fusil d'assaut.

14 juin – Enquête sur l'association Pierre BOTTON contre la récidive. Engagé dans l'amélioration du système carcéral, l'ex homme d'affaires est soupçonné d'avoir détourné des centaines de millions d'euros. En 1996, il avait été condamné à 5 ans de prison dont 18 mois avec sursis pour des affaires financières. En 2010, il avait fondé une association « les prisons du cœur ». Une enquête préliminaire pour abus de bien social a été ouverte après un signalement de TRACFIN. Il a bénéficié d'appuis d'AXA, Société Générale, BOLLORE ou LAGARDERE.

Des magistrats et des avocats alertent sur la situation de NANCY, la cité judiciaire est au bord de la rupture.

Le pneumologue Michel AUBIER a reçu 171514 euros de TOTAL en 2014. Il comparait devant la justice pour « témoignage mensonger » devant une commission sénatoriale sur la pollution atmosphérique. Il avait déclaré qu'il n'avait « aucun lien avec les acteurs économiques ».

15 juin – BAYROU défend, dans la tourmente, sa loi de moralisation de la vie politique. « Il sera mis fin à des pratiques d'un autre âge ». Il défend également le projet de loi anti-terroriste mais souhaite que le juge judiciaire trouve sa place dans le dispositif. « on doit faire les choses essentielles et les faire vite, c'est le cas de l'immense question des prisons ».

Le prix de l'injustice « La Chambre des innocents » Mathieu DELAHOUSSE éd FLAMMARION « La commission nationale de réparation des détentions » siège chaque jeudi au Palais de Justice de PARIS, elle fixe la réparation due à des personnes incarcérées à tort. Préjudice moral entre 50 et 30 euros par jour. Le Trésor Public est inflexible pour défendre ses intérêts.

16 juin – Procès de Michel AUBIER : « TOTAL a investi sur le professeur ». Le parquet a requis 30.000 euros d'amende contre le pneumologue qui a comparu mercredi 14 juin pour « témoignage mensonger ».

CALAIS : le Défenseur des droits hausse le ton. Jacques TOUBON s'inquiète d'atteintes aux droits « d'une exceptionnelle gravité ». Les pouvoirs publics empêchent toute réinstallation de campement.

Affaire GREGORY : la dernière carte des enquêteurs. Plus de 32 ans après la mort de l'enfant, des membres de la famille VILLEMEN ont été placés en garde à vue. « Dans ce microcosme familial tout le monde sait tout et tout le monde se tait » dit une source proche de l'enquête.

Un an après le drame de MAGNANVILLE, les policiers sur le qui-vive. Les forces de l'ordre sont désignées par l'Etat islamique comme des cibles.

17 juin – L'enquête cible le « clan LAROCHE » à propos de l'affaire GREGORY. Jacqueline et Marcel JACOB ont été présentés à un juge vendredi en vue de mises en examen.

Migrants à CALAIS : des associations attaquent l'Etat. Un référé-liberté a été déposé au tribunal administratif de LILLE pour obliger l'administration à aider les exilés.

Affaire TAPIE : le feuilleton continue. Le parquet fait appel du jugement permettant à l'homme d'affaires de rembourser sur 6 ans.

18 juin – Affaire GREGORY Le clan JACOB-VILLEMIN au cœur de l'énigme. Le grand oncle et la grande tante de Grégory VILLEMIN ont été mis en examen et incarcérés pour « enlèvement et séquestration suivie de mort ».

20 juin – Le pape accusé d'avoir ignoré deux signalements de prêtres pédophiles. Le scandale provoqué par la révélation des viols subis par des dizaines d'enfants sourds muets dans un institut religieux d'Argentine éclabousse jusqu'au pape François, accusé d'avoir ignoré le signalement. Les deux prêtres arrêtés fin 2016 avaient déjà été mis en cause en Italie.

Biens mal acquis : Teodoro OBIANG devant la justice. Le vice-président de Guinée-Equatoriale est accusé d'avoir dépensé en France des fonds publics de son pays – des centaines de millions de dollars dépensés entre 2005 et 2011.

Attaque antimusulmane à la camionnette à LONDRES : une personne tuée, huit autres blessées.

21 juin – Champs-Élysées : l'assaillant, fiché « S », avait un permis de port d'arme. Adam DZAZIRI, 31 ans, a percuté un fourgon de gendarmes mobiles à PARIS. Le terroriste est mort dans l'incendie de son véhicule.

L'assignation à résidence « longue durée » d'un couple a été levée. Décision du Conseil d'Etat : « il n'est pas établi que le couple soit impliqué à ce jour dans des mouvements radicaux islamistes ».

Aide aux migrants : « J'ai transporté des gens, et il y a des explications ». Cédric HERROU, condamné à 3000 euros d'amende avec sursis pour avoir aidé et hébergé des migrants a été rejugé par la Cour d'Appel d'Aix en Provence.

22 juin – Le retrait de François BAYROU provoque la 1^{ière} crise de l'ère MACRON. Sylvie GOULARD, Marielle de SARNEZ et François BAYROU renoncent à participer à l'exécutif. Ils n'ont pas survécu à l'affaire des emplois présumés fictifs d'assistants parlementaires européens.

Remanié, le projet de loi contre le terrorisme est validé par le Conseil d'Etat. La nouvelle version réintroduit notamment l'autorisation du juge judiciaire dans certaines procédures.

A BRUXELLES, un carnage évité « miraculeusement ». Un attentat a échoué mardi dans une gare de la capitale belge.

Affaire GREGORY : le couple JACOB remis en liberté. Les septuagénaires restent

mis en examen pour enlèvement et séquestration.

Des braqueurs éclairs de casinos en procès à AIX. Trois hommes d'une quarantaine d'années sont jugés aux assises à partir du 22 juin.

Attaque sur les Champs-Élysées : la stratégie de la DGSI en question. La surveillance discrète d'Adam DJAZIRI dessine une succession de rendez-vous manqués.

23 juin – Nicole BELLOUBET, une juriste à la justice. Ex rectrice et élue socialiste, la nouvelle garde des sceaux était membre du Conseil Constitutionnel depuis 2013. Sa thèse sur « les pouvoirs et relations hiérarchiques dans l'administration française » lui sera fort utile face à une administration pénitentiaire au bord de la crise de nerfs sous le poids d'une surpopulation carcérale chronique.

L'argent de l'Europe, fonds d'urgence du MODEM. Après une série d'échecs électoraux, le parti exsangue a multiplié les contrats d'assistant parlementaire. Le parquet a ouvert une enquête.

24 juin – Drogue : la consommation d'opioïdes explose. Les stupéfiants ont, en 2015, causé 190.000 décès prématurés. Sur 225 Millions d'usagers de drogue dans le monde 35 Millions ont pris des opioïdes.

Les critiques de Jacques TOUBON sur le projet de loi antiterroriste. Le projet de loi comporte « une pilule empoisonnée » : le risque de dissoudre la cohésion nationale en stigmatisant les musulmans. Par ailleurs, juge-t-il, ce texte ne sera pas garant des libertés.

Verdict nuancé pour la filière « CANNES-TORCY ». La Cour d'Assises de PARIS a prononcé, après deux mois d'audience, deux acquittements et des peines de 1 à 28 ans de prison à l'encontre des 20 accusés.

MACRON réclame de l'humanité à CALAIS. Vendredi, Gérard COLLOMB s'est toutefois opposé à l'hébergement des migrants sur place.

Hausse des contrôles d'identité et des fouilles. La mesure permise par l'état d'urgence a donné lieu à quelque 2000 arrêtés préfectoraux en un an.

MACRON veut un meilleur partage des fichiers en évoquant « le dysfonctionnement réel » au sujet du fiché « S » détenteur d'un permis de port d'arme.

La France condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour fichage ADN abusif. Le requérant avait été convoqué en 2008 pour un prélèvement d'ADN après une manifestation. Ayant refusé il avait été condamné.

25 juin – Jeune dans le coma après avoir fui un contrôle : l'inspection générale de la Police Nationale saisie. Pour éviter une interpellation en Seine-Saint-Denis, AKRAM D. s'était échappé en scooter et avait percuté un véhicule.

4 retraités condamnés pour avoir aidé des migrants : 800 euros d'amende avec sursis.

Mort de Rémi FRAISSE : le parquet requiert un non-lieu. Près de 3 ans après la

tragédie de SIVENS, les juges d'instruction doivent clore le dossier.

A BURE, la radicalisation des antinucléaires. Les sabotages se multiplient autour du futur site d'enfouissement des déchets radioactifs.

27 juin – Ces pères et mères de famille devenus passeurs. Trois habitants du Pas-de-Calais sont jugés pour avoir facilité le passage d'Iraniens vers le Royaume-Uni.

Prison ferme pour deux ex responsables de comités d'entreprise. Deux anciens élus, l'un CGT, l'autre CFDT, avaient détourné des fonds du CE d'Euro Disney et de Randstad.

28 juin – Le prix Nobel de la paix chinois LIU XIAOBO libéré pour raisons médicales. Le dissident de 61 ans, incarcéré depuis 2009 souffre d'un cancer du foie.

Le terroriste des Champs-Élysées aurait alerté plusieurs médias. DJAZIRI aurait écrit un courrier menaçant la France d'un « bain de sang ».

Assigné à résidence depuis 9 ans, c'est possible. Kamel DAOUDI, ancien islamiste radical, condamné à 6 ans de prison pour association de malfaiteurs à but terroriste, a été libéré le 24 avril 2008. Il fait l'objet d'une interdiction définitive du territoire. La Cour Européenne des Droits de l'Homme a bloqué son expulsion vers l'Algérie.

A CALAIS l'Etat a dix jours pour améliorer les conditions de vie des migrants.

29 juin – Le contrôleur général des lieux de privation de liberté s'inquiète des conditions de travail. Une enquête relève les effets de la gestion des personnels sur les droits des détenus. Elle a été publiée le 28 juin.



Difficulté des surveillants soumis à des injonctions contradictoires : surveiller et mettre en œuvre les mesures nécessaires au respect des droits des personnes enfermées. Le métier « comporte une dimension de violence pour ceux qui doivent l'accomplir ».

Migrants : le tribunal de BOULOGNE a reconnu le profil particulier des personnes en

les dispensant de peine.

Enquête classée sans suite pour l'évêque de DAX, il avait démissionné à la demande du Vatican.

Le djihad derrière les barreaux. L'enquête sur l'attaque terroriste à la prison d'OSNY le 4/09/2016 révèle l'échec des « unités dédiées ». Le ministre de la justice a décidé de mettre fin à cette expérience. 6 quartiers d'évaluation de la radicalisation sont créés. L'idée est d'observer durant 4 mois les détenus puis de les disperser en fonction de leur dangerosité. Les plus durs dans un quartier spécifique pour détenus violents dits QDV, les autres répartis dans 27 établissements.

30 juin – JRWANDA : la BNP accusée de complicité de génocide. La Banque fait l'objet d'une plainte pour financement d'un achat illégal d'armes au profit de KIGALI en 1994. La plainte est déposée par l'association SHERPA qui a fixé pour objectif de défendre les victimes de crimes économiques.

Le cardinal PELL inculpé pour abus sexuels. Le numéro trois du VATICAN se dit innocent et ira en Australie pour répondre aux accusations.

Passeurs de migrants : le parquet fait appel des dispenses de peine.

CORSE : l'ex député Paul GIACOBBI mis en examen pour « détournement de fonds publics » à propos d'emplois fictifs.